

# Le Syndicat d'Assainissement vous informe



**Je jette mes lingettes dans une poubelle  
et pas dans les toilettes**

# Du robinet à la station d'épuration

Les eaux usées produites dans les foyers (vaisselle, lessives, douches, WC, ...) sont évacuées par des réseaux de canalisations et acheminées jusqu'à la station d'épuration de Sausheim, dont le rôle est d'épurer, nettoyer et traiter les eaux de tout polluant et solide, afin de pouvoir les rejeter au milieu naturel après analyses.

Les réseaux d'acheminement sont équipés de pompes pour aider les effluents lorsque l'écoulement ne peut se faire gravitairement. Les installations sont aussi équipées de déversoirs d'orage qui permettent de délester les réseaux vers le milieu naturel lorsqu'ils sont en charge durant les événements pluvieux.



## Attention : certains polluants et objets ne peuvent être éliminés par les stations de traitement !

Les produits toxiques, d'entretien, issus de bricolages, médicaments et lingettes, qui ne sont pas traités par la station d'épuration, sont responsables des dégradations dans les réseaux, d'obstruction, de pollution, et peuvent se retrouver dans les milieux naturels.

Il faut donc éviter de les rejeter dans nos eaux usées. L'assainissement répond donc à un véritable enjeu d'hygiène publique et écologique.

## Tous responsables, tous acteurs

**Les déchets doivent être jetés dans une poubelle !**

Beaucoup trop de déchets sont jetés dans la rue, les éviers ou les toilettes et transitent par les canalisations, polluant ainsi le milieu naturel.

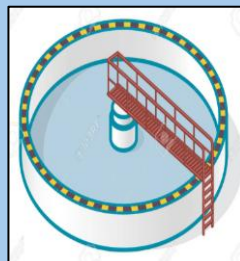
**Ces gestes inappropriés du quotidien ont des conséquences non négligeables :**



Bouchent les canalisations et détériorent les systèmes sanitaires



Besoin d'appeler un professionnel pour dépannage souvent très coûteux



Bloquent l'entrée des stations d'épuration et autres ouvrages



Polluent et détériorent les milieux naturels



# La bête noire : la lingette

Bien souvent estampillées « biodégradables », les lingettes (pour bébé, désinfectantes, hygiène intime...) font partie des déchets qu'on retrouve en majorité dans les réseaux d'assainissement. Elles représentent plus de 10% des ordures ménagères des Français. 233 lingettes sont utilisées par seconde dans les foyers français, soit plus de 7,3 milliards par an.

Or, les lingettes, composées de fibres synthétiques, sont extrêmement résistantes et ne se dégradent en réalité qu'au bout de plusieurs mois. Si elles échouent dans les égouts, elles se gorgent de matières et finissent par obstruer les ouvrages, ce qui engendre des interventions de débouchage voir de travaux pour casse, des remontées d'eaux usées dans vos habitations et des pollutions par déversements dans le milieu naturel.

# STOP !



**LES LINGETTES NE SONT PAS  
BIODÉGRADABLES**

— JETÉES DANS LES TOILETTES, —  
Elles bouchent les canalisations  
Elles polluent l'environnement  
Elles augmentent votre facture d'eau



# Adoptons les bons gestes

## Appliquer les bons gestes, c'est :

- Protéger notre environnement, notre santé et la qualité de notre eau ;
- Assurer nos ressources et celles des futures générations ;
- Faire des économies sur la facture en diminuant les coûts d'entretien.



## À ne pas jeter dans les égouts :



### **PRODUITS D'HYGIENE PERSONNELLE**

Lingette, coton-tige, protection périodique, fil dentaire, préservatif, lentilles de contact, masque, etc...



### **MEDICAMENTS**

Pillule, sirop, seringue, aiguille, pansement, etc...



### **TRAVAUX ET JARDINAGE**

Insecticide, pesticide, désherbant, peinture, ciment, solvant, colle, etc...



### **PRODUITS MENAGERS SOLIDES**

Essuie-tout, litière, mousse du filtre du sèche-linge, support bloc WC, éponge, etc...



### **PRODUITS LIQUIDES**

Huile de vidange, huile de friture, produit toxique et polluant, hydrocarbure, vernis à ongle, etc...



### **AUTRES**

Mégot, gomme à mâcher, animaux, nourriture, bois, cheveux, jouet, etc...

## Les impacts

Il faut savoir que 82% des rejets en milieu naturel sont causés par l'homme, soit un volume entre 260 et 700 kg de déchets rejetés par an sur le périmètre de notre syndicat qui compte environs 9 825 habitants raccordés.

Les opérations liées aux réparations et à l'entretien des canalisations et équipements (pompes, dégrilleurs, ...) sont coûteuses pour le syndicat et impactent directement le montant de votre facture.



**Nous comptons sur votre précieuse collaboration**